

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL du**  
**8 SEPTEMBRE 2020**

Ordre du jour : sécurisation de la Pesnais : travaux supplémentaires et convention avec le Conseil Départemental pour les travaux sur la RD 2, rénovation 19 foyers d'éclairage public, compte rendu de la commission du personnel (prime COVID et avancements de grade), délégué à la CLECT, référent Mission Locale, questions diverses

**Sécurisation de La Pesnais –**  
**Travaux de busage**

Il n'y a pas de busage sur la VC 19 côté gauche en venant du Bourg. Il est nécessaire dans le cadre de l'aménagement de sécurisation. Montant : 5 310.25 €. Cette dépense sera payée à l'entreprise EVEN sur l'opération "busage" (2315-221)

**Modifications et travaux supplémentaires**

**Sur la VC 19**

⇒ La portion concernée par la sécurisation n'a pas une largeur identique partout. De ce fait, il a été décidé d'uniformiser à 4.70 ml lorsque cela est possible.

⇒ Le revêtement sera en enrobé noir. Le cheminement piétons sera de 1.50 à 1.70 m de large en résine pépite.

⇒ Le revêtement en enrobé beige prévu en option est supprimé.

**Sur la RD 2**

Des modifications sont apportées concernant la signalisation (lignes longitudinales et axe de voie blanches et jaunes, résine pépite aux 2 entrées de village, panneaux en moins). Le conseil autorise le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental.

Le conseil valide le devis présenté par la Société EVEN pour les travaux modificatifs :

Sur la RD 2 : - 2 441.00 € HT

Sur la VC 19 : + 3 603.50 € HT

L'avenant n° 1 d'un montant de + 1 162.50 € HT. Le nouveau montant du marché est de 65 719.25 € HT

Un habitant du village souhaiterait profiter de la présence de l'entreprise pour goudronner une petite partie située devant son entrée sur le domaine public. A voir si cela est possible.

**Travaux réseau eaux pluviales à La Hérissonnais**

Le conseil valide le devis pour des travaux supplémentaires, d'un montant de 2 483.00 € HT, présenté par l'entreprise COLAS. Il s'agit de bordures pour limiter encore davantage le risque d'inondation des propriétés en cas de très fortes pluies.

**Rénovation de 19 foyers d'EP Résidence des Grands Tilleuls**

Le conseil décide faire procéder à la rénovation de 19 foyers à la Résidence des Grands Tilleuls. Montant estimatif de 16 848 € TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais de maîtrise d'ingénierie). La participation de la commune est estimée à 9 828 €.

**Commission du personnel du 29 juillet :**

La commission s'est réunie pour :

Promotion au grade de Adjoint Technique Territorial Principal : certains agents sont promouvables à ce grade.

Titularisation de l'Adjoint Technique Territorial à l'issue de la période de stage, soit au 1<sup>er</sup> septembre 2020

Prime COVID : proposition de verser une prime aux agents qui ont été impactés par les contraintes et charges de travail pendant la période de confinement et après.  
La commission a donné un avis favorable sur ces 3 points.

Le conseil a pris connaissance du tableau des effectifs actuel.

➤ Avancement de grade : le CM décide de créer 2 emplois dans le grade d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe avec une DHS de 35 H. Il décide également de saisir le Comité Technique Départemental afin de déterminer le "ratio des promus -promouvables" au grade de Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe. Il fixe ce ratio à 100 %

➤ Titularisation : elle sera effective à la date du 01/09/2020 par arrêté du maire.

➤ Prime COVID : le conseil décide de verser une prime exceptionnelle aux agents particulièrement mobilisés pendant cette période (agents titulaires et contractuels).

L'enveloppe budgétaire est de 2 100 €. Elle sera partagée entre les agents pouvant y prétendre :

➤ au prorata du temps travaillé pendant la période

➤ des contraintes engendrées par l'application des mesures sanitaires (personnel travaillant à l'école).

Le montant perçu par chaque agent dans le respect des critères définis ci-dessus sera fixé par arrêté individuel.

#### **CLECT de Dinan Agglo : membres de la commission :**

Le conseil désigne :

Georges LUCAS, Maire, comme conseiller titulaire

Sandrine JUHEL, Adjointe aux finances, comme conseillère suppléante

**Référent Mission Locale** : Frédéric PERON est désigné comme référent Mission Locale de Dinan pour toute la durée du mandat.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

**Commission communication** : lors du dernier bulletin municipal, un questionnaire avait été joint pour connaître les attentes des habitants. 11 questionnaires seulement ont été retournés. La commission se réunira le 29 septembre pour préparer une analyse des réponses, en espérant que d'autres arrivent et également pour parler de la page facebook. Une restitution sera faite lors de la prochaine réunion du CM.

**Rentrée des classes** : la rentrée s'est bien passée. Les règles sanitaires sont toujours d'actualité du fait de la résurgence de l'épidémie. Effectifs : 63 élèves sont présents à l'école des Champs-Géraux et 63 à l'école de Plesder. Total : 126 élèves.

**DIA pour vente des terrains situés route de la Ville Gromil** dans le but d'y créer un lotissement par la société LAMOTTE Aménageur Lotisseur. Comme le CM l'avait décidé lors de la réunion du 10 juillet dernier, la commune ne donnera pas d'avis de préemption.

**Anciens locaux professionnels HOUEL au bourg** : le Maire informe le conseil que le propriétaire nous a avisés qu'il avait signé un compromis de vente. Or, vu la situation des bâtiments au cœur du bourg, la commune pourrait être intéressée pour y faire de l'habitat. Nous avons saisi l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour une étude de faisabilité et d'opportunité et éventuellement d'ingénierie foncière. Ces terrains n'étant pas très larges, il serait intéressant de consulter le propriétaire jouxtant pour savoir s'il serait vendeur de sa propriété.

Convention 2020 avec Mesnil Roc'h concernant la mutualisation de l'accueil de loisirs : elle est conclue pour l'année civile 2020. Elle permet aux familles de notre commune l'accès à l'ALSH de Mesnil Roc'h à un tarif minoré, compensé par une participation financière de la commune.

Le conseil souhaite préciser dans le libellé de la convention que les familles qui pourront profiter des tarifs minorés compensés par la commune seront dorénavant les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du RPI Champs-Géraux - Plesder.

Pour 2019, la part à payer s'élève à 825.02 €, correspondant à 142 jours pour 4 enfants.

Le conseil autorise le Maire à signer la convention 2020, sous réserve de la modification des termes de la convention.

Pétition : nous avons reçu une pétition signée par des habitants de la Résidence des Grands Tilleuls qui se plaignent de nuisances dues à une activité professionnelle incompatible avec de l'habitat.

Prestations STEREDEN : l'association STEREDEN interviendra sur la commune à partir du 10 septembre pour faire des travaux de nettoyage (405 € par jour pour une équipe de 6-7 personnes). Nous leur ferons à nouveau appel lorsqu'il y aura besoin.

La commission "espaces verts" se réunira le 22 septembre.

Travaux école : une réunion de coordination aura lieu le 15 septembre avec les 4 entreprises. La commission des bâtiments communaux se réunira le 14 septembre pour choisir les couleurs des murs et des sols.

Repas du CCAS du 8 novembre : en amont de la réunion du CCAS, le Maire demande au conseil son avis sur l'organisation du repas dans le contexte de la COVID. A l'unanimité, l'avis est de ne pas l'organiser et de proposer des colis aux personnes qui auraient dû être invitées au repas. Le CCAS prendra la décision.

"Ma Prime Rénov" : accessible aux foyers les plus modestes depuis le 1er janvier 2020, le dispositif s'ouvrira à tous les ménages dès le début de l'année 2021 et remplacera le crédit d'impôt transition énergétique (CITE). Seules les entreprises possédant le label RGE (Reconnue Garante pour l'Environnement) sont habilitées à faire les travaux. Attention aux démarchages abusifs qui ne vont pas manquer.